

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité

Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KOULIKORO
Cercle de Kati
Commune rurale de Dio - Gare

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DIO - GARE

2008- 2012

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2008

I. Introduction

1.1 Contexte et utilité du diagnostic dans le cadre du Programme National de Sécurité Alimentaire

La mise en œuvre du programme national de sécurité alimentaire à travers lequel la République du Mali a opté pour une gestion décentralisée de la sécurité alimentaire faisant de celle-ci un espace ouvert à tous les partenaires.

Ce programme et la traduction de la stratégie nationale de sécurité alimentaire, SNSA, adoptée en 2002 par le gouvernement du Mali, ce qui a conduit à l'adoption du cadre institutionnel en 2003, qui est conforme au processus de décentralisation et implique le niveau national, régional, local et communal.

Tous les acteurs doivent participer aux instances de concertation et de coordination prévues à ces niveaux.

Les défis et les enjeux de la stratégie nationale de sécurité alimentaire sont :

- Nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine ;
- Asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie rapide du secteur agricole ;
- Affronter la diversité des crises alimentaires ;
- Intégrer la gestion de la sécurité alimentaire dans le processus de décentralisation et de la réforme de l'Etat ;

Cette stratégie nationale se fixe les objectifs suivants :

Objectifs généraux :

- Assurer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle durable et intégrée ;
- Améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires

1.2 Méthodologie :

Pour l'élaboration du plan de sécurité alimentaire, PSA, la démarche comprenant quatre étapes a été adoptée :

- L'étape de diagnostic
- L'étape de concertation
- L'étape de planification/programmation
- L'étape de validation/restitution

La première phase du diagnostic consiste à l'établissement d'une situation de référence ; connaître les potentialités et les contraintes de la collectivité, du milieu, des hommes, l'évolution de l'environnement.

- Ce diagnostic a été fait suivant les quatre piliers de la sécurité alimentaire, à savoir :

- La disponibilité des aliments
- L'accès aux aliments
- L'utilisation des aliments
- La stabilité dans l'approvisionnement

L'analyse de la situation a consisté à l'énumération des potentialités, des contraintes et des solutions à envisager pour résoudre les problèmes.

L'étape suivante était celle de la planification, ce qui a consisté un atelier le 14 octobre, qui a regroupé les services techniques (OHVN, SCN), les partenaires au développement et les élus communaux.

Il s'agit là de revoir ensemble le diagnostic pour proposer une planification de l'ensemble des activités pour une durée de cinq ans.

L'étape de la concertation communautaire, élus, chefs de villages était celle qui a un caractère de sensibilisation des communautés. Elle a permis aussi de situer les citoyens de la commune en termes d'efforts à consentir pour financer ce plan de sécurité.

La dernière étape est celle de la restitution et validation par le conseil communal au cours d'une session ordinaire.

1.3 Présentation de la Commune Rurale de Dio-Gare

1.3.1 Historique

Le peuple Malien, après avoir chèrement conquis sa démocratie a décidé en référendum de donner une plus grande responsabilité aux collectivités.

Tirant donc les leçons de la déconcentration, notre pays a accepté pour une nouvelle forme de gestion administrative, la décentralisation qui est une réponse à une préoccupation affichée par les autorités, celle de faire participer les communautés à la gestion des affaires et de les impliquer suffisamment dans le développement local.

Ainsi, c'est la loi N°96-059 du 4 novembre 1996 qui interviendra pour créer 682 nouvelles communes qui viennent s'ajouter au 19 autres existantes.

Plus tard en 2001 deux autres communes furent créées pour compléter le tableau à 783 communes.

Bien qu'encore en cours de mise en œuvre, le processus de décentralisation a donné un nouvel Etat, soucieux d'associer les citoyens à la gestion de leurs propres affaires.

L'objectif principal d'un tel changement réside dans le souci de rapprocher l'administration des administrés et de donner une autonomie de gestion aux collectivités décentralisées.

1.3.2 Situation géographique

Avec une superficie de 180,30 km² la commune de Dio-gare, à l'instar des autres communes, a été créée par la loi n°96-059 sus citée. Elle est située à 20 km de Kati, côté Ouest. Elle est limitée au nord par les communes de Kalifabougou et N'tjiba, au sud par les

communes de Dombila et Doubabougou, à l'est par la commune de Diago et à l'ouest par celle de Bossofala.

Elle est composée de sept (7) villages : Dio-gare, chef lieu de la commune, Dio-village, komi-komi, Magnabougou, Sotoly, Diffemou et Kalanzan.

Les traits physiques dominants : avec un climat de type tropical, une végétation peu luxuriante suite à une exploitation abusive de la brousse le relief quelque peu accidenté, constitué de plaines, plateaux et quelques collines.

1.3.3 Population

La commune de Dio-gare, après le recensement administratif à caractère électoral de 2001, compte aujourd'hui neuf mille sept cent vingt neuf (9 729) habitants dont quatre mille sept cent cinquante six (4 756) hommes et quatre mille neuf cent soixante treize (4 973) femmes. Elle est composée essentiellement de bambaras, peulhs, sarakolés, maures, malinkés. Ce qui fait que la langue la plus parlée est le bamankan.

Les religions dominantes sont l'islam, plus de 90 % de la population, l'animisme et le christianisme.

1.3.4 Accessibilité

Pour accéder à la commune de Dio-gare, deux (02) principales voies peuvent être utilisées/

- La voie terrestre, route nationale Kati-Kita dont le bitumage a commencé le 26 Juin 2005.
- La voie ferrée Bamako-Kayes.

En plus d'autres pistes relient la commune à ses voisines immédiates.

1.3.5 Ressources naturelles

Actuellement la commune accueille une unité de concassage de dolérite qui extrait du sable en grande quantité, du gravier. En plus la commune regorge de fruits à l'état naturel, ce qui entraîne une affluence massive des femmes et des enfants vers la cueillette. La commune dispose de cours d'eau (marigots), mares, des collines, des terres de cultures, de pâturages, de la forêt etc.

1.3.6 Infrastructures et équipements

- La politique sanitaire est assurée par un centre de santé communautaire (CSCOM) et une maternité non fonctionnelle et une autre en cours de construction caractérisés par une insuffisance de personnel qualifié.
- Sur le plan éducatif, la commune à un faible taux de recrutement parmi la population scolarisable. Cet état de fait est consécutif au manque de salles de classe et surtout à une insuffisance de personnel enseignant.

La commune dispose de cinq (05) écoles publiques du premier cycle (Dio-gare, Magnabougou, Dio-village, Diffemou, Komi-komi), deux écoles communautaires (Sotoly, Diffemou) du premier cycle et une école publique du second cycle (Dio-gare).

La commune dispose aussi d'un CED non fonctionnelle et des centres d'alphabétisation ;

- Du point de vue hydraulique, la commune ne dispose pratiquement pas de puits à grand diamètre fonctionnel. Des installations de pompes manuelles existent mais seul deux (02) sont fonctionnelles. Donc le problème d'eau potable se pose.

- Comme infrastructures économiques, la commune possède un important marché hebdomadaire à l'état traditionnel situé à Dio-gare, où se côtoient tous les samedi des marchands, négociants etc.... de tous les coins.

A côté de ce grand marché hebdomadaire, un petit marché ordinaire existe dans le village de Dio-gare et draine chaque matin une foule importante. Il y a aussi un petit marché à bétail qui se tient chaque vendredi à Dio-gare.

- Des structures religieuses telles les mosquées, et des lieux rituels existent dans tous les villages de la commune.

1.3.7 Activités socio- économiques et culturelles

A part les danses traditionnelles et les activités sportives qui sont organisées lors des manifestations de cérémonies de commémoration, l'activité économique restent la seule dominante. La principale est l'agriculture qui est pratiquée par plus de 95 % de la population mais il y a aussi :

- L'élevage, pratiqué par une poignée de la population constituée en grande majorité par des peulhs.

- La pêche est presque inexistante et devient par conséquent une activité secondaire.

- L'artisanat est dominé par la menuiserie, la tannerie, le tissage.

- Le commerce est une activité très importante dans la commune.

Les produits de cueillette et les légumes sont écoulés sur les marchés de la commune et d'autres marchés à l'extérieur de la commune. Le secteur du commerce est dominé par les femmes.

1.3.8 Structures / services

Les structures traditionnelles reposent sur les chefferies villageoises. Chacun des villages de la commune est dirigé par un chef entouré de cinq (5) à sept (7) conseillers de villages.

Des associations et groupements socioprofessionnels oeuvrent pour le développement économique, social, culturel et sportif de la commune.

La vie politique est animée par des formations politiques dont les plus importantes sont : PARENA, ADEMA, RPM.....

Le conseil communal est composé de onze (11) membres dont sept (7) du PARENA, trois (3) de l'ADEMA-PASJ et un (1) de RPM.

En plus, il y a des services techniques, la santé, l'éducation, l'agriculture, l'élevage en plus de la chambre d'agriculture, des coopératives....

1.4 Système d'Acteur

1.4.1 Le Conseil Communal

Depuis les élections communales, du 30 Mai 2004, la commune de Dio-Gare dispose d'un conseil communal de 11 Membres élus pour 05 ans.

Il s'agit de :

BATHILY	Boubacar	Maire
DIARRA	Seydou	1 ^{er} adjoint maire
DIARRA	Drissa B.	2 ^{ème} adjoint maire
DIARRA	Amadou	3 ^{ème} adjoint maire
DIABY	Mamadou L.	Conseiller communal
GUEYE	Dalla	Conseillère communale
DIARRA	Bakary	Conseiller communal
DIARRA	Bakary	Conseiller communal
KANE	Boubacar	Conseiller communal
KANE	Moriba	Conseiller communal
DIAKITE	Oumar	Conseiller communal

La commune dispose d'un personnel communal composé de :

DANSOKO	Madiba	Secrétaire Général
TRAORE	Yaya	Régisseur recettes
TRAORE	Siaka	Régisseur dépenses
KONATE	Assétou	Secrétaire dactylo
DRAME	Oumar	Gardien

1.4.2 Partenaires intervenant dans la commune

TONUS ;

PACT ;

WORD VISION ;

SOROPTIMISTE NATIONAL.

1.6 Les Atouts

- Existence de plus de 20 000 hectares de terres cultivables ;
- Existence de marigot ;
- Existence de plaines aménageables ;
- Existence de banques de céréales ;
- Existence de service de l'OHVN

Les femmes exercent l'agriculture et le maraîchage

- Existence de cheptel ;
- Existence de points d'eau ;
- Existence de service de la conservation de la nature ;
- Existence de caisse d'épargne et de crédit.

1.7 Les contraintes :

- Pauvreté des sols ;
- Insuffisance et dysfonctionnement de la banque de céréale ;
- Faible production et productivité ;
- Insuffisance d'attelage ;
- Sous équipement des paysans ;
- Inexistence de retenue d'eau ;
- Rareté de pâturage ;
- Difficulté d'écoulement des produits agricoles ;
- Insuffisance de viande ;
- Insuffisance de céréales ;
- Méconnaissance de la valeur nutritive des aliments ;
- Manque de changement dans les habitudes alimentaires ;
- Manque de commerçants grossistes.

1.8 Stratégie de mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre de ce programme de sécurité alimentaire consiste :

- L'adoption de cet outil de planification comme document de référence pour les interventions des partenaires au niveau local afin d'en assurer la cohérence et garantir l'impact.

- Mener une large sensibilisation de formation et d'information sur le rôle dans l'exécution de ce plan de sécurité alimentaire.
- Mobiliser de façon permanente les recettes fiscales (impôts et taxes) afin de participer pleinement à l'exécution du plan de sécurité alimentaire.

1.9 Mécanisme de suivie évaluation

Un comité de huit membres issu des représentants des villages de la Commune a été mis en place pour le suivi de la mise en œuvre correcte et effective du plan de sécurité alimentaire de la commune. Ce comité établira son règlement de travail et est composé comme suit :

- | | |
|-------------------|-----------|
| - Tidiane SANGARE | Président |
| - Baba DIALLO | Membre |
| - Youssouf FANE | Membre |
| - Yaya DIARRA | Membre |
| - Seydou DIARRA | Membre |
| - Adama KANE | Membre |
| - Bakary DIARRA | Membre |
| - Amadou DIARRA | Membre |

II. DIAGNOSTIC

Piliers	Atouts/ Potentialités	Contraintes/Problèmes	Solutions proposées	Activités	Localisation
Disponibilités		<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisances de terres cultivables -Tarisement précoce des points d'eau -Sous-équipement des paysans -Coupe abusive du bois -Pauvreté des sols -Manque d'intrants -Insuffisance de semences hâtives -Absence de crédit agricole -Manque d'organisation des paysans -Insuffisance dans l'encadrement du cheptel -Absence de parc de vaccination et de 	<ul style="list-style-type: none"> -Aménager les surfaces cultivables -Rendre les points d'eau intarissable -Equiper les paysans -Règlementer la coupe du bois Rendre les terres fertiles -Approvisionner les paysans en intrants -Vulgariser et approvisionner les paysans en semences hâtives -Améliorer l'encadrement du cheptel 	<ul style="list-style-type: none"> -Aménagement de bas-fonds -Réalisation de micro barrages -Surcreusement des points d'eau -Octroi de crédit agricole -Organisation des paysans en coopérative -Mise en place de convention locale -Reboisement -Formation des paysans en production de fumure organique -Création de magasins de vente d'intrants -Recherche de partenaires pour l'approvisionnement en semences hâtives -Organisation des éleveurs en coopératives -Formulation de projet pour la 	Dio village, Sotoli, Dio- gare, Komikomi, Diffemou Kalazan

		<p>pharmacie vétérinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence de lieux d'approvisionnement en aliments bétail et volaille -Absence de pistes pastorales et de points d'eau pour l'abreuvement de animaux 		<p>mise en place de pharmacie vétérinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réalisation de forage 	
Accès		<ul style="list-style-type: none"> -Absence de marché à bétail -Faible revenu de la population -Manque d'organisation du circuit commercial -Insuffisance des points de vente des produits de base 	<ul style="list-style-type: none"> -Créer un marché à bétail -Augmenter le revenu de la population -Multiplier les points de vente des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Construction d'un marché à bétail Construction d'une aire d'abattage -Création d'activités génératrices de revenus -Promotion des activités artisanales -Organisation des femmes en association pour la production, la transformation et la commercialisation des produits locaux -Construction de magasins de vente 	
Utilisation		<ul style="list-style-type: none"> -Faible diversification des aliments -Insuffisance d'eau potable -Utilisation abusive d'engrais chimiques 	<ul style="list-style-type: none"> -Diversifier les aliments -Faciliter l'accès à l'eau potable -Respecter les normes d'utilisation des engrais 	<ul style="list-style-type: none"> -Formation, sensibilisation des femmes en techniques culinaires -Réalisation de 07 forages -Sensibilisation sur l'utilisation des engrais -Utilisation d'engrais organiques 	

Stabilité		<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance de banques de céréales -Manque d'unité de transformation des produits locaux -Difficultés de conservation des aliments 	<ul style="list-style-type: none"> -Créer des banques de céréales -Créer une unité de transformation -Facilité la conservation 	<ul style="list-style-type: none"> -Création et approvisionnement des céréales -Formation des producteurs sur la transformation des produits locaux -Formation en techniques de conservations moderne des produits 	
------------------	--	--	---	---	--

III - PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE DIO-GARE

Objectif global : Assurer la Sécurité Alimentaire des populations de la Commune

Piliers	Activités	Coûts estimatifs	Sources de financement				Périodes					Localisation
			Commune	Cons. de cercle	Etat	Partenaires	08	09	10	11	12	
Disponibilité	1	8 000 000	X				8					Dio-village, komikomi, Sotoli,Dio-gare
	2	25 000 000	X	X	X			25				Dio-village
	3	8 000 000	X						8			Komikomi
	4	10 000 000	X					10				Dio-village, komikomi, Kalazan, diffémou, Magnabougou
	5	500 000	X	X					0,5			Sotoli,Dio-gare
	6	1 000 000	X	X					0,5		0,5	
	7	1 500 000	X				0,5		0,5		0,5	
	8	300 000	X	X			0,3				0,5	Commune
	9	10 000 000	X	X					10			Dio-gare
	10	500 000	X						0,5			Commune
	11	300 000	X					0,3				
	12	200 000	X						0,2			
	13	35 000 000	X	X	X						35	Dio gare
Accès	14	15 000 000	X	X	X		15					Dio Gare
	15	2 000 000	X	X			2					
	16	5 000 000	X		X		5					
	17	400 000	X	X			0,4					Commune

	18	1 000 000	X	X	X			1				Kalazan, Komokomi
	19	400 000	X						0,4			Commune
	20	Pris déjà	X									
	21	500 000	X					0,5				Commune
	22	Pas compté	X									
	23	5 000 000	X	X	X				5			KomiKomi
	24	500 000	X				0,5					Commune
	25	500 000	X				0,5					Commune
Total		131 100 000					32,2	47,3	15,1	35,5	1	